



Marcé, le 1er janvier 2024

## Appel à cotisation 2024

**Chers amis,**

Comme chaque fin d'exercice et en prévision d'une nouvelle année riche en événements, nous venons vous solliciter pour la cotisation 2024. Vous savez que celle-ci représente l'essentiel de nos ressources de fonctionnement.

Le montant, validé par l'assemblée générale du 25 mars 2023 est de 80 € pour les adultes et 35 € pour les moins de 18 ans.

Merci pour votre participation à la vie et à l'évolution d'Espace Air Passion.  
Le Président

### COTISATION 2024

M - Mme .....

*Vous prie de trouver ci-joint ma cotisation 2024*

Membre bénévole	= 80 €
Cadet du Musée (moins de 18 ans)	= 35 €
Membre bienfaiteur	= .....

Virement (merci de préciser votre nom prénom sur le virement) ou Chèque à l'ordre de « ESPACE AIR PASSION / GPPA ».

**IBAN : FR76 1027 8394 1900 0200 0030 191 - BIC : CMCIFR2A**

Tout versement supérieur à 100 € fera l'objet d'un relevé CERFA pour déduction de 66 % auprès de vos impôts, le montant de la cotisation ne peut faire l'objet de ce relevé.

### Commentaires, avis, suggestions, critiques :

.....  
.....

### Pour tout changement de coordonnées merci de le préciser :

Adresse : .....

CP : ..... Commune : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Courriel : .....@.....

**Angers Loire Aéroport**  
Groupement Préservation Patrimoine Aéronautique  
49140 Marcé  
T. 02 41 33 04 10  
[www.musee-aviation-angers.fr](http://www.musee-aviation-angers.fr)  
[info@musee-aviation-angers.fr](mailto:info@musee-aviation-angers.fr)